

CHU de Nantes
livret d'information



**Unité d'hospitalisation
de courte durée (UHCD)
pédiatrique**

Ce livret d'accueil spécifique a spécialement été conçu pour vous par les professionnels de l'unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) médico-chirurgicale pédiatrique afin de vous informer sur l'organisation du service et la prise en charge de votre enfant.

Ce livret est un complément du **livret d'accueil des enfants et des adolescents**, qui vous a été distribué à votre arrivée. Merci de prendre le temps de le consulter, une partie étant destinée aux parents, une autre plus ludique pour votre enfant.

Les professionnels que vous allez rencontrer

– L'équipe médicale :

Pr Christèle Gras Le Guen
(chef de service) ;

Dr Bénédicte Vrignaud
(responsable des urgences
pédiatriques et UHCD) ;

Dr Karine Levieux.

– Les chirurgiens orthopédiques et viscéraux:

Des internes interviennent
aux urgences pédiatriques sous
la responsabilité des séniors.

**L'un d'eux est
le médecin de
votre enfant.**

Les visites médicales
du matin et du soir sont
l'occasion d'obtenir des
informations. **Dès 7 h 30
le matin**, le parent se
rend disponible pour
la visite des médecins
et la sortie éventuelle.

– **L'équipe paramédicale** : infirmières puéricultrices et auxiliaires de puériculture, secrétaires médicales (prise de rendez-vous et gestion des dossiers médicaux et courriers), cadre de santé (Valérie Lucas), agents de service...



*D'autres professionnels interviennent auprès de votre enfant :
(voir page 27 du livret d'accueil des enfants, « l'équipe qui te
prend en charge »).*

Ce qu'il faut savoir :

– **Votre participation à la vie quotidienne** : comme à la maison, votre enfant appréciera votre présence pour le bain, les repas, l'endormissement. Organisez ces moments privilégiés avec l'infirmière et l'auxiliaire référente.

– **Le linge** : nous vous demandons d'assurer quotidiennement le renouvellement du linge de votre enfant (des vêtements peu fragiles et pratiques sont souhaitables).

– **Les biberons** : la réglementation impose l'utilisation de biberons à usage unique et qui doivent être jetés après utilisation. L'unité fournit biberons et tétines jetables.

– **Le sommeil** : l'enfant hospitalisé a besoin de repos, respectez son sommeil. Pour les plus jeunes, n'oubliez pas son doudou qui le rassurera et facilitera son endormissement. À partir de 20 h, il est souhaitable d'installer votre enfant pour la nuit et d'éteindre la télévision au plus tard à 22 h afin de faciliter son repos. L'enfant doit dormir dans son lit.

– **Les visites des proches** : la présence d'un des parents est obligatoire 24h/24 auprès de votre enfant qui a besoin de vous. Les visites des frères et sœurs de l'enfant doivent être organisées à l'avance et de courte durée (1/2 heure maximum). En période épidémique, ces visites sont interdites.

– **Les autres visiteurs** : (deux au maximum, interdit aux enfants de moins de 15 ans) ils sont autorisés à rendre visite à l'enfant de 14h à 20h et s'engagent à ne pas perturber l'organisation des soins et à sortir systématiquement de la chambre lors des soins. Un espace accueil permet de patienter si nécessaire. En cas de rhume ou de toute autre affection, il sera demandé de reporter la visite.

– **Les soins** : ils sont prioritaires. Les consignes particulières fixées par l'équipe soignante (fréquence et durée des visites, isolement...) doivent être respectées. Le matériel de soins est sous la responsabilité de l'infirmière, merci de ne pas y toucher.

– **Les précautions d'hygiène** : à votre arrivée dans la chambre, vous devez procéder à un lavage au SHA (solution hydro-alcoolique). Le lit est réservé à votre enfant, vous disposez d'une chaise ou d'un fauteuil. Merci de respecter les précautions d'hygiène spécifiques à votre enfant.

– **Les téléphones portables** : ils peuvent altérer le fonctionnement des appareils électroniques utilisés pour la surveillance des enfants. Leur usage est déconseillé dans les chambres. Il est néanmoins toléré, avec discrétion, dans le salon des parents de l'unité.

– **Les repas** : vous ne pouvez en aucun cas réaliser de préparation alimentaire dans la chambre de votre enfant. Les repas proposés à votre enfant sont préparés en service de diététique ou à l'office alimentaire.



Pour le repas du parent accompagnant, se référer page 33 du livret d'accueil des enfants et adolescents.

– **Herbergement** : un seul parent est autorisé à rester la nuit auprès de son enfant. Un lit pliant ou un fauteuil sera installé dans la chambre à partir de 21h et devra être **rangé systématiquement pour 7 h30 le lendemain matin** (tenue correcte et décente exigée). Il est indispensable de respecter ces horaires afin de ne pas perturber l'organisation des soins et l'entretien quotidien des locaux. Une douche est à votre disposition dans l'espace commun, merci de ne pas utiliser celle de l'enfant, s'il en dispose.

Il vous est demandé de ranger la chambre régulièrement et de respecter la propreté des lieux.



Plus d'infos sur l'hébergement (page 28) et sur la Maison des parents (page 20).

– **Numéro de téléphones utiles :**

Salle de soins. Tél. 02 53 48 20 23

Secrétariat. Tél. 02 53 48 20 22

Cadre de santé. Tél. 02 40 08 38 36

Les appels dans l'unité de soins sont possibles 24h sur 24. Les nouvelles sur l'état de santé de l'enfant seront données exclusivement aux parents.

Pour l'organisation des visites et tout problème concernant le séjour de votre enfant, vous pouvez contacter le cadre de santé (Valérie Lucas).